



1. GRADE, METIER, EMPLOI

| | |
|----------------|--|
| Grade | Adjoint Administratif |
| Emploi | Gestionnaire |
| Métier | Gestionnaire comptable - approvisionneur |
| % temps | 100% |

2. AFFECTATION

| | |
|---|--|
| Pôle | Pôle MOPHA |
| Structure interne (CR - Code et Libellé) | CR 0140 - P.U.I. - Pharmacie à usage intérieur |
| Unité fonctionnelle (Code et Libellé) | 1558 – PHAR - Unité commune |

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Rattachement hiérarchique :

- Pharmacien gérant de la PUI
- Pharmacien responsable des approvisionnements et de la gestion des médicaments
- Pharmacien responsable des approvisionnements et de la gestion des dispositifs médicaux
- Pharmacien responsable des approvisionnements et de la gestion des fluides médicaux

Liaisons fonctionnelles :

- Préparateurs en pharmacie chargés de la gestion des produits de santé
- Autre gestionnaire comptable
- Pharmaciens, préparateurs en pharmacie et magasiniers de la PUI
- Cadre de santé de la pharmacie : en l'absence du cadre de son unité de référence, il est sous la responsabilité du cadre qui assure la suppléance
- Cadres de santé
- Equipes soignantes et d'encadrement des structures en lien avec la coordination du parcours de soin des patients
- Pharmacie d'officine dans le cadre de la PASS
- Industriels pharmaceutiques dans le cadre de l'activité d'approvisionnement en produits de santé

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle hebdomadaire : 38H20, du lundi au vendredi – 28 congés annuels et 19 RTT
- Amplitudes horaires : 8h30 – 16h30 ou 9h00 – 17h00
- Le poste est à pourvoir dans une équipe de 2 gestionnaires, positionnés au sein de la Pharmacie de l'établissement et organisés en binôme (alternance des congés).
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service
- Ces horaires sont susceptibles de modification sur la journée en fonction des activités et/ou des jours de réunions pour assurer la continuité de l'activité



5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

L'activité liée au présent poste se déroule sur le site du Centre Hospitalier Le Vinatier, 95 bd Pinel à Bron, au sein de la Pharmacie à Usage Intérieur (P.U.I.) de l'établissement (Bât.430).

5.1. Présentation de l'établissement

Le CH Le Vinatier est un établissement hospitalier spécialisé en santé mentale. Il dessert une grande partie de la population du territoire lyonnais, sa vocation pouvant s'étendre à l'échelle nationale pour des prises en charge spécifiques.

L'établissement emploie environ 2500 agents, qui exercent leur activité sur le site principal situé sur la commune de Bron et dans les 35 structures de soins réparties en région lyonnaise pour les soins ambulatoires.

Etablissement des plus dynamiques dans son secteur, il est engagé dans la mise en œuvre de son projet médical qui vise à moderniser et rendre plus efficace la prise en charge des patients.

5.2. Présentation du Pôle MOPHA

Le **pôle MOPHA** (Médecine-Odontologie-PHarmacie-Addictologie) est l'un des 10 pôles d'activité du CH Le Vinatier. Pôle transversal, non sectorisé, toutes ses activités et missions se font au profit de l'ensemble de l'établissement et des patients qu'il accueille.

Le **pôle MOPHA** est composé de 3 unités d'hospitalisations, d'unités de consultations, d'un service universitaire, de la Pharmacie à Usage Intérieur, et depuis 2022 du C.S.A.P.A. SUAL DETENTION

5.2.1. Unités d'Hospitalisation

- Le service de Médecine (Unité de **Médecine complète – REVOL** et Unité de **Soins de Suite et de Réadaptation – SEMMELWEIS**), intégré dans le Centre Hospitalier, mais à vocation régionale, est destiné à la prise en charge des malades présentant une pathologie somatique grave et une affection psychiatrique plus ou moins sévère.
- L'unité **HC d'Addictologie** est ouverte depuis 2021 et accueille les patients en sevrage complexe.

5.2.2. Unités de Consultations

5.2.2.1. Service Universitaire d'Addictologie de Lyon (SUAL)

Le service d'**Addictologie** regroupe :

L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (ELSA) et la Consultation Lyonnaise Ambulatoire de Recours et Recherche en Addictologie (CLARRA)

Ces 2 structures ont pour missions de :

- Développer les aspects d'évaluation
- Prendre en charge des patients présentant une addiction
- Assurer la coordination des différentes structures lyonnaises réalisant des prises en charges en addictologie
- Développer la recherche biomédicale et l'évaluation des pratiques et des projets en addictologie au niveau lyonnais

Le CSAPA SUAL - DETENTION

Les **Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie** (CSAPA), référents en milieu pénitentiaire, accompagnent les personnes présentant des conduites addictives pendant leur incarcération (consultations, prescription des traitements de substitution aux opiacés, etc.) et peuvent également préparer à la sortie. Le CSAPA qui dépend du pôle MOPHA se situe à la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas.



L'infirmier affecté au CSAPA exerce ses missions au sein de la Maison d'Arrêt de Lyon- Corbas et à CJC à l'EPM de Meyzieu et au CH Le Vinatier.

Le CSAPA, référent en milieu pénitentiaire propose aux personnes détenues (femmes et hommes) en difficulté avec des comportements d'usage et des addictions, des accompagnements individuels et groupaux. Ce travail s'articule en étroite collaboration avec les structures du milieu libre : secteur spécialisé en addictologie et secteur de l'action sociale. Les missions du CSAPA référent reposent sur un accompagnement pluri professionnel pour une préparation à la sortie des usagers. Les modalités d'intervention de l'équipe pluri professionnelle s'articulent autour de 3 axes :

- L'accueil, l'évaluation, l'information et l'orientation des personnes détenues concernées par son action ;
- Soins (surveillance sevrage, TSO) RDRD dépistage
- L'accompagnement des usagers pour une préparation à la sortie globale : prévention, soins et insertion sociale.

Les prises en charge médicales, paramédicale, psychologiques, socio-éducatives, s'exercent avec le libre consentement de l'utilisateur. Dans le respect de la loi, toute personne qui le demande, a droit à l'anonymisation de toutes les données qui la concerne.

L'unité ECLAH

L'unité **ECLAH** (Equipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité) est une équipe de coordination, de formation et de recours auprès des personnes et des structures concernées par le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Les missions externes se distribuent entre une activité de sensibilisation de la population, de formation des professionnels et de structuration d'un réseau de soin adapté aux besoins du territoire. Cette unité travaille en lien avec le secteur libéral, les établissements de santé ou médico-sociaux et les associations de patients. Cette équipe reçoit des patients pour des consultations psychologiques et psychiatriques de 3^{ème} ligne ou pour une prise en charge en psychoéducation.

Enfin, ECLAH dirige l'organisation de réunions de concertation pluridisciplinaires pour permettre aux professionnels de santé d'être accompagnés dans les étapes diagnostics ou thérapeutiques en lien avec les patients porteurs de formes complexes

Le dispositif DARJELY

Le dispositif **DARJELY** (Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès aux soins psychiatriques et addictologiques des Jeunes migrants en Errance à Lyon), en collaboration avec l'association le MAS, a pour mission la coordination du parcours de soins addictologiques et psychiatriques auprès des jeunes migrants en errance, en lien avec les services d'Action Sociale en lien avec le public ainsi que la PASS Psychiatrique, le SUAL (service Universitaire d'Addictologie de Lyon et le CSAPA SUAL Détention).

5.2.2.2. La Plateforme Somatique

Elle est composée des services suivants : le service de Rééducation-Réadaptation, le service diététique, CoReSo = dispositif spécifique d'accompagnement vers les soins somatiques), l'équipe médicale de proximité, la pédicurie et des soins infirmiers. Des consultations médicales spécialisées sont proposés : des consultations de gynécologie et des consultations ORL.

5.2.2.3. L'Odontologie

Le service d'**Odontologie** est un centre de ressources et contribue à l'amélioration de l'accès aux soins dentaires des patients suivis en extrahospitalier (CoReSo) et en addictologie.

5.2.2.4. La PASS

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé sont des dispositifs de prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité (présentant souvent un cumul de facteurs de précarité : précarité de logement, précarité



financière, isolement social, difficultés d'ordre psycho-social...) qui ont besoin de soins externes et qui ne peuvent y accéder en raison de l'absence de couverture sociale

5.3. Présentation de la Pharmacie à Usage Intérieur PUI)

La pharmacie à usage intérieur (PUI) s'entend de celle qui se situe à l'intérieur d'un établissement de santé dans lequel sont traités des malades (article L. 5126.1 du Code de la santé publique). Sa mission est double :

- Assurer les approvisionnements en médicaments et dispositifs médicaux des services de soins
- Contribuer à leur bon usage et leur sécurité d'utilisation.

Son rôle est essentiel, car elle est au centre même de la prise en charge thérapeutique du patient.

L'équipe de la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) est composée de 7 Pharmaciens, 1 Cadre de santé, 12 Préparateurs, 1 Magasinier (géré administrativement par le magasin), 2 Gestionnaires comptables et 1 Secrétaire.

La PUI assure l'approvisionnement, la gestion et la dispensation des produits de santé (médicaments, dispositifs et fluides médicaux) pour l'ensemble des pôles d'activités du CH Le Vinatier ainsi que pour la Clinique Saint Vincent de Paul (clinique Privée spécialisée en Psychiatrie).

La dispensation journalière nominative des traitements, pour l'ensemble des patients (environ 750 patients) est assurée de façon automatisée à l'aide de deux automates de dispensation.

La PUI assure également, en dehors de toutes les autres missions réglementaires, la dispensation de traitements dans le cadre de la rétrocession hospitalière, vente au public.

Le gestionnaire comptable participe au bon fonctionnement du circuit du médicament et des dispositifs médicaux, et fait partie intégrante de l'équipe de la Pharmacie.

Il est en lien direct avec le secteur Approvisionnement/Gestion de la PUI.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- Gérer le processus comptable de la pharmacie de l'établissement, de l'émission de la commande jusqu'à la liquidation de la dépense en règlement de la facture, dans le cadre des marchés publics.
- Assurer un suivi budgétaire des comptes de la pharmacie.
- Ce processus concerne essentiellement des achats et approvisionnements relatifs aux produits de santé (médicaments, dispositifs et gaz médicaux...).

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Rédaction et transmission des bons de commandes
- Gestion de tableaux de suivi de dépenses.
- Contrôle du bon de livraison et suivi des livraisons et/ou des réalisations des prestations
- Rappels auprès des fournisseurs
- Réception et contrôle des factures par rapport aux bons de commande, aux bons de livraison et aux marchés en cours et vérification du service fait des prestations.
- Affectation de la dépense en fonction de sa nature, de sa destination et des autorisations budgétaires (comptes, Unités Fonctionnelles, nomenclature, budget) ; liquidation et mandatement des factures.
- Traitement des suspensions et rejets de mandats de dépense
- Traitement des demandes d'information de la part des différents interlocuteurs (Trésorerie, fournisseurs, services internes).
- Classement et archivage des pièces comptables et transmission des pièces justificatives au Trésor public
- Réception et transmission des pièces comptables nécessaires au déclenchement des titres de recettes



- Facturation et transmission des bordereaux -journaux des recettes à la trésorerie et vérification de la concordance des états entre la Trésorerie et l'hôpital.
- Clôture comptable de fin d'année, établir l'état des reports de crédits.
- Suivi des litiges avec les fournisseurs.
- Saisie de marchés dans le logiciel adapté
- Prépare avec le pharmacien responsable du secteur Approvisionnement/Gestion les visites de certification des comptes pour les activités de la PUI.
- Participe à la préparation et à la réalisation des inventaires des produits de santé de la PUI
- Prépare les extractions et données statistiques de consommations de produits de santé demandées par les enquêtes nationales annuelles (ex : ATIH)
- Participe à la rédaction et la mise à jour des procédures qualités en lien avec la fonction.
- Participe aux différentes étapes nécessaires lors des phases de changements de marchés de la Pharmacie, en lien avec la PUI et la cellule des marchés du CH le Vinatier.
- Toutes les tâches administratives liées à la fonction (photocopies, classement, prise d'appels, rédactions de courriers et mails...)
- Suivi de l'activité pharmaceutique et des dépenses en produits de santé dans le cadre de la PASS

8. RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES EXTERNES ET INTERNES

- Fournisseurs et prestataires pour le suivi des livraisons et réalisation des prestations, des factures, des paiements, litiges.
- Réseau de pharmacies d'officine partenaires dans le cadre de la dispensation des produits de santé aux patients relevant de la PASS (permanence d'accès aux soins de santé).
- Equipe de la pharmacie pour information sur le suivi des commandes, livraisons, litiges, etc.
- Direction des affaires financières et Trésor public pour transmission d'informations, justificatifs.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Connaissances et compétences professionnelles

- Niveau Bac Comptabilité, Gestion
- Une expérience de 3 ans minimum serait un plus

9.2. Qualités requises

- Rigueur
- Sens de l'organisation
- Conscience professionnelle
- Discrétion
- Excellent relationnel
- Esprit d'équipe

9.3. Exigences du poste

- Maîtrise des outils bureautique (Word, Excel)
- Elaboration de tableaux de suivi Excel
- Connaissance de la comptabilité publique
- Utilisation des outils bureautiques
- Connaissance du logiciel MAGH2 serait un plus



10. INFORMATIONS PRATIQUES

- Site principal : 95 bd Pinel – 69 500 BRON - Desserte par T2, T6, bus – stationnement agents de l'établissement à l'intérieur du site sans restriction à ce jour
- Restaurant du personnel et vente à emporter avec tarif spécifique pour le personnel
- Espace de pause dans le service, équipé pour pause repas
- Crèche pour les enfants du personnel (sur validation DRH)
- Association sportive proposant un large panel d'activités

| CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT | | |
|---|--|---|
| Pôle Emetteur | | |
| Pôle MOPHA | | |
| Modifications apportées par la nouvelle version | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour selon nouvelle maquette PRP-GRH - Mise à jour Présentation du Pôle MOPHA | | |
| Rédaction | Vérification | Validation |
| Dr Bertrand CLERC Pharmacien gérant de la PUI | Dr Juncal PARDO-DE-TORRES Pharmacien responsable secteur approvisionnement / gestion POUSSIÉ Isabelle Cadre Administratif Assistant de Pôle | Barbara MAITRE Attaché d'Administration Hospitalière Direction des Ressources Humaines |